

XYRIDACEAE.

MALME in ENGL. et PRANTL, Nat. Pflanzenf., éd. 2, XVa, pp. 35-38, fig. 11-15 (1930).

Feuilles distiques, cylindriques ou ensiformes; sépales 3; staminodes 3; ovaire 1-loculaire, à placentation basilaire ou pariétale; style sans appendices **Xyris.**

XYRIS L.

Hampe florale cylindrique, de 1-1.5 mm. de diam., finement striée; capitule spiciforme, ovoïde à subarrondi, de 4-8 mm. de long et 6-10 mm. de large; bractées elliptiques à orbiculaires, brunâtres; sépales latéraux à carène ailée et à ailes entières; capsule loculicide; feuilles linéaires et de 1-3.5 mm. de large *capensis.*

Xyris capensis THUNB., Prodr. Pl. Cap., p. 12 (1794).

SOUS-DISTRICT DES VOLCANS. — GROUPE CENTRAL : Mikeno, pente sud-ouest, alt. \pm 2210 m., prairie de cratère, mars 1927, LINDER 2401; Kikeri, alt. 2200 m., marais, avr.-mai 1929, HUMBERT 8105; id., 2000 m., marais, fleurs jaunes, juin 1934, G. DE WITTE 1680; id., alt. 2200 m., marais, Sphaignes, herbe cespiteuse, fleurs jaunes, août 1937, LEBRUN 7235; id., alt. 2210 m., marais, dans un cratère adventif, *Sphagnetum*, herbe cespiteuse à fleurs jaunes, commune, août 1937, LOUIS 5199; id., alt. 2200 m., marais, tourbière, en touffes distiques, feuilles pourpres à la base, fleurs jaunes, nov. 1937, LEBRUN 8500; Karisimbi, alt. 2080 m., ancien cratère, marais, herbe cespiteuse, fleurs jaunes, févr. 1932, LEBRUN 4944; col entre le Visoke et le Sabinyo, marais de Mashiga, alt. \pm 2300 m., prairie très humide sur lave, fleurs jaune canari, déc. 1930, B. D. BURTT 2999.

Herbe vivace, à rhizome court et dressé, cespiteuse, à feuilles en rosette basilaire, à tiges de 30-75 cm. de haut et à fleurs jaunes, habitant les marais et les tourbières jusque vers 2500 m. d'altitude, se rencontrant dans le Nord-Est du District Forestier Central et dans les Districts de l'Ubangi-Uele et du Haut-Katanga. En dehors du Congo Belge, cette espèce très variable est répandue dans toute l'Afrique tropicale jusqu'en Afrique du Sud, ainsi qu'en Amérique tropicale.

OBSERVATION : Cette espèce appartient à la section *Euxyris*.

ERIOCAULACEAE.

RUHLAND in ENGL. et PRANTL, Nat. Pflanzenf., éd. 2, XVa. pp. 39-57, fig. 16-25 (1930).

Fleurs diplostémones; pétales munis d'une glande apicale sur la face interne (*Eriocauloideae*), libres **Eriocaulon.**

ERIOCAULON L.

Capitules globuleux et de 8-12 mm. de diam., à bractées involucreales ne dépassant pas les fleurs; fleurs 3-mères; périanthe à pièces frangées de poils blanchâtres; étamines à anthères noires; hampes florales glabres et à 8-10 stries longitudinales, portant à la base une gaine de 7-10 cm. de long; feuilles linéaires-lancéolées, obtuses et cucullées au sommet, de 10-15 cm. de long et atteignant 2.5 cm. de large à la base . . . *Schimperi*.

Eriocaulon Schimperi KÖRN. ex RUHL., Engl. Bot. Jahrb., XXVII, p. 80 (1899); MOLDENKE, Phytol., III, p. 344 (1950).

E. Volkensii ENGL. var. *Mildbraedii* RUHL. in MILDBR., Wiss. Ergebn. Deutsch. Zentr.-Afr.-Exp. 1907-1908, II, p. 57 (1910); STANER, Rev. Zool. Bot. Afr., XXIV, p. 214 (1933).

E. congense MOLDENKE, Phytol., II, p. 219 (1947).

SOUS-DISTRICT DES VOLCANS. — GROUPE CENTRAL : Mikeno, versant sud-ouest, alt. \pm 2210 m., prairie de cratère, mars 1927, LINDER 2397; id., 1929, SCAETTA 1587; Kikeri, alt. 2200 m., marais, fleurs blanches en petits capitules, juin 1927, CHAPIN 404; id., alt. 2200 m., marais, avr.-mai 1929, HUMBERT 8099; id., alt. 2000 m., marais, fleurs blanches, juin 1934, G. DE WITTE 1681; id., alt. 2200 m., Sphaignes, herbe en rosette, souche fibreuse, inflorescences

blanc-grisâtre, août 1937, LEBRUN 7245; id., alt. 2210 m., ancien cratère adventif, *Sphagnetum*, herbe en rosette, grosse souche fibreuse, inflorescences blanches, vert-de-Paris au centre, commune, août 1937, LOUIS 5209; id., alt. 2200 m., tourbière, feuilles en rosette, inflorescences grisâtres, nov. 1937, LEBRUN 8508; Karisimbi, avr. 2080 m., marais, ancien cratère, herbe à feuilles en rosette radicale, inflorescences en capitules blanchâtres, févr. 1932, LEBRUN 4946.

SOUS-DISTRICT DES VOLCANS. — GROUPE ORIENTAL : entre le Sabinyo et le Gahinga, endroits humides dans les clairières de la forêt de Bambous, en fleurs, nov. 1907, MILDBRAED 1690; id., alt. 2200-2600 m., juin 1929, HUMBERT 8677; id., Kundhuru-ya-Tshuve, Rutabagwe, alt. 2600 m., marais dans la forêt de Bambous, fleurs blanches, sept. 1934, G. DE WITTE 1985; Gahinga, alt. 3475 m., marais, fleurs blanches, sept. 1934, G. DE WITTE 1988; entre le Muhavura et le Gahinga, alt. \pm 2740 m., marais à *Sphagnum*, fleurs blanches, très commun, déc. 1930, B. D. BURTT 2799.

Herbe vivace, acaule, à rosette de feuilles basilaires, à hampe florale atteignant 15-30 cm. de haut, à fleurs blanchâtres, habitant les marais de montagne entre 2000-3500 m. d'altitude, et se rencontrant sur la dorsale occidentale du Kivu. En dehors du Congo Belge, cette espèce orophile est répandue dans les montagnes de l'Abyssinie et de l'Afrique tropicale orientale jusqu'au Nyasaland au Sud.

COMMELINACEAE.

BRÜCKN. in ENGL. et PRANTL, Nat. Pflanzenf., éd. 2, XVa, pp. 158-181, fig. 55-66 (1930).

La détermination générique des représentants de cette famille sur spécimens d'herbier est rendue difficile par le fait que les fleurs sont très fugaces, et qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer les étamines fertiles et stériles. Chez certains genres, la détermination spécifique est également difficile en l'absence des organes souterrains.

* Fleurs actinomorphes; boutons floraux dressés; ovaire à 3 loges égales (*Tradescantieae*) :

× Androcée à 6 étamines fertiles, égales à subégales (*Hexandrae*) :

Cymes enveloppées dans les gaines foliaires ou dans des feuilles spathiformes; bractées florales très développées et égalant au moins les fleurs; sépales soudés à la base; pétales soudés au sommet de l'onglet; étamines à filets poilus; capsules munies d'une touffe de poils apicale; graines 2 par loge, à embryostège horizontal **1. Cyanotis.**

Cymes non enveloppées dans les gaines foliaires ou dans des feuilles spathiformes; bractées florales très petites; sépales et pétales libres; capsules sans touffe de poils apicale; graines à embryostège dorsal ou latéral :

Inflorescences axillaires, parfois aussi terminales; capsules loculicides :

Cymes 2, bijugées, à pédoncule perçant les gaines foliaires; filets des étamines poilus vers le sommet; capsules subglobuleuses, à 2 graines par loge **2. Forrestia.**

Cymes 3-5, groupées en panicules, à pédoncule ne perçant pas les gaines foliaires; filets des étamines glabres; capsules oblongues, à 4-10 graines par loge **3. Buforrestia.**

Inflorescences exclusivement terminales, en panicules; capsules indéhiscentes, à péricarpe crustacé et luisant, à 5-10 graines par loge; filets des étamines glabres : **4. Pollia.**

×× Androcée à 3-2 étamines fertiles alternant avec des étamines stériles (*Triandrae*); panicules terminales :

Feuilles à bords soyeux-brunâtres; panicules spiciformes; fruits bacciformes à 2-8 graines par loge **5. Palisota.**

Feuilles à bords glabres ou un peu ciliés à la base; panicules subdichotomes; capsules à 2 graines par loge **6. Murdannia.**

** Fleurs zygomorphes au moins dans l'androcée, dont les étamines sont disposées en 2 groupes dissemblables et juxtaposés, l'un fertile, l'autre stérile; boutons floraux courbés vers l'avant (*Commelineae-Declinatae*) :

Cymes pourvues de petites bractées et groupées en panicules terminales :

Corolle à pétale extérieur plus petit que les 2 autres; ovaire à 2 loges fertiles et à 2-3 ovules par loge; capsules loculicides, à 2-3 graines par loge **7. Aneilema.**

Corolle à pétales égaux; ovaire à 3 loges fertiles et à nombreux ovules par loge; capsules indéhiscentes à péricarpe crustacé, à nombreuses graines par loge **8. Aclisia.**

Cymes enveloppées dans de grandes bractées spathiformes; corolle à pétale extérieur plus petit que les 2 autres; capsules loculicides :

Cymes groupées en racèmes terminaux et subterminaux, dont l'axe en zigzag porte des poils en crochet; étamines stériles à anthères juxtaposées; ovaire à 2 loges fertiles **9. Polyspatha.**

Cymes solitaires ou en petits glomérules, axillaires et terminales; étamines stériles à anthères en croix; ovaire à 2-3 loges fertiles **10. Commelina.**

1. **CYANOTIS** D. DON

BRENAN, Kew Bull., 1952, pp. 205-206.

Cymes solitaires, sessiles, incluses dans les gaines foliaires; feuilles oblongues à oblongues-lancéolées, \pm subtriangulaires et subapiculées au sommet, de 2-7 cm. de long et de 8-15 mm. de large; tige généralement renflée à la base; racines fibreuses; herbe généralement prostrée, villose-blanchâtre surtout à l'état jeune 1. *foecunda*.

Cymes groupées par 2 ou plus en capitules; feuilles linéaires à linéaires-lancéolées, de 3-10 mm. de large :

Capitules subsessiles; tige non renflée à la base :

Racines fibreuses; herbe prostrée, généralement très ramifiée, laineuse-aranéuse; feuilles de 2-15 cm. de long 2. *lanata*.

Racines tubéreuses; herbe dressée; tige munie à la base de longs poils soyeux; feuilles de 15-30 cm. de long 3. *longifolia*.

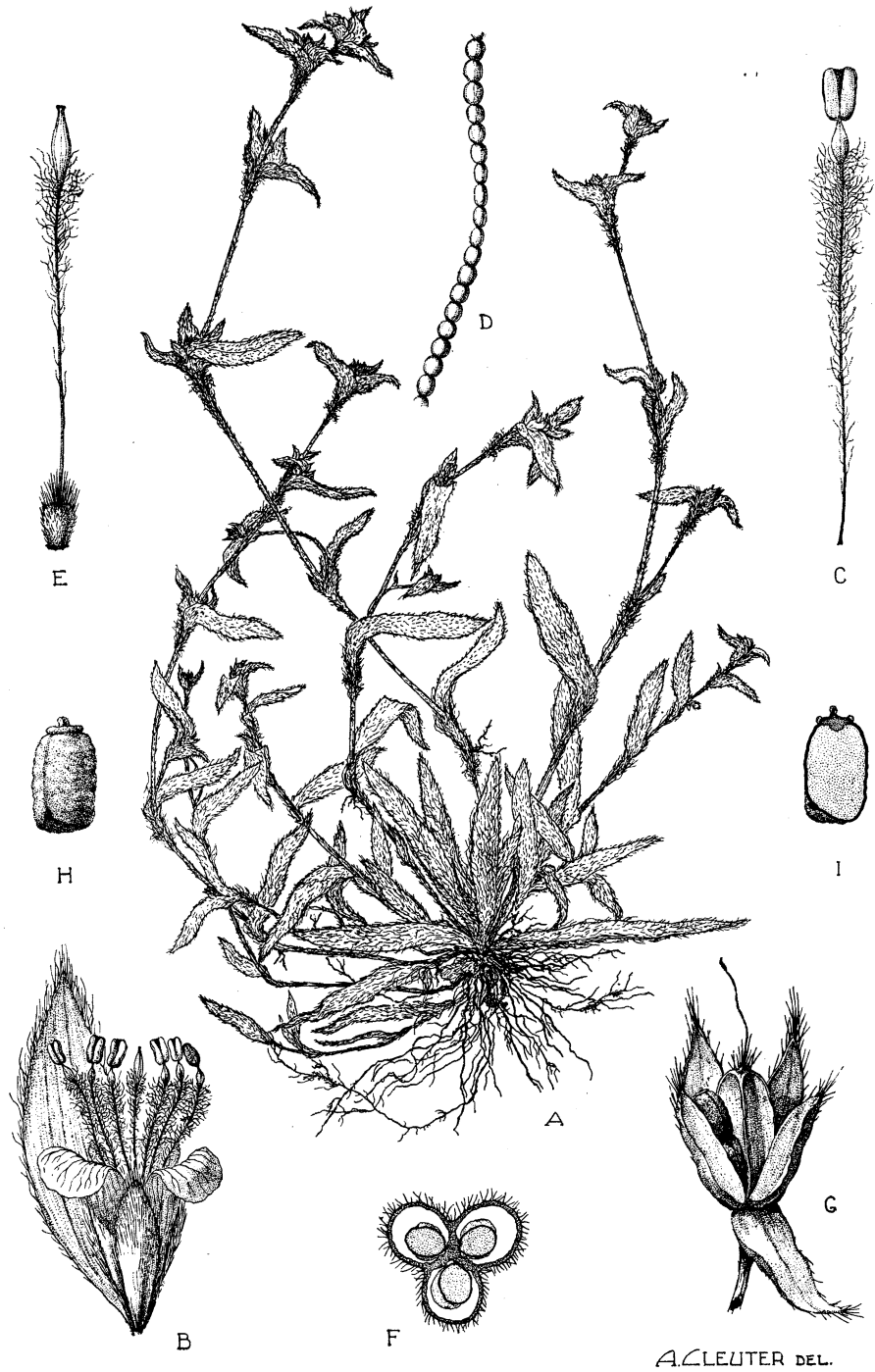
Capitules longuement pédonculés; tige renflée à la base; racines fibreuses; herbe généralement prostrée; feuilles de 3-12 cm. de long 4. *barbata*.

1. **Cyanotis foecunda** DC. ex HASSK., Commel. Ind., p. 110 (1870).

Sous-District de la plaine de la Rutshuru : Rwindi, alt. \pm 1000 m., bosquet à *Euphorbia Dawei*, herbe radicante, un peu charnue, villose, pétales et poils staminaux bleu pervenche, oct. 1937, LEBRUN 8026; id., alt. \pm 1000 m., bord d'un bosquet xérophile, plante charnue, radicante, périgone bleu violacé vif, poils staminaux bleu ciel, nov. 1937, LEBRUN 8362.

Herbe vivace, rhizomateuse, à tiges prostrées-radicantes à la base, formant tapis et pouvant atteindre 0.50-1 m. de long, \pm charnue, habitant les bosquets xérophiles, les stations rocailleuses et les clairières forestières, se rencontrant dans tout le Congo Belge, sauf dans les Districts du Mayumbe, du Bas-Katanga et de l'Ubangi-Uele. En dehors du Congo Belge, cette espèce est répandue en Abyssinie, en Afrique tropicale orientale, en Rhodésie, dans l'Angola, ainsi qu'en Arabie tropicale. C'est un xérophyte succulent.

2. **Cyanotis lanata** BENTH. apud HOOK F. et BENTH. in HOOK., Nig. Fl., p. 542 (1849); GILG in MILDBR., Wiss. Ergebn. Deutsch. Zentr.-Afr.-Exp. 1907-1908, II, p. 59 (1910); DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 230 (1931).
— *Planche XLV*.



Cyanotis lanata BENTH.

A. Plante entière ($\times 1/2$). B. Fleur épanouie et bractée, vue de profil ($\times 3$). C. — Étamine, face interne ($\times 5$). — D. Fragment de poil staminal ($\times 50$). — E. Gynécée ($\times 5$). — F. Ovaire, coupe transversale ($\times 40$). — G. Capsule déhiscente et calice persistant ($\times 5$). H. Graine ($\times 8$). — I. Id., coupe longitudinale ($\times 8$). — D'après G. DE WITTE 2081.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LAVE ET DES FORMATIONS SCLÉROPHYLLES : plaine de lave du Rumoka, alt. 1460 m., petite plante à tiges succulentes étalées sur le sol, fleurs rouges à étamines à poils bleus et à anthères jaunes, juin 1926, ROBYNS 2483; plaines de laves entre les lacs Kivu et Édouard, alt. 1460-2000 m., avr.-mai 1929, HUMBERT 7878; entre le Rumoka et la baie de Sake, alt. 1470 m., dunes de cendrées de lave, éruption de 1904, petite herbe crassulescente à souche vivace courte, pivotante, se détruisant au sommet à mesure que la plante croît, axes et feuilles brun pourpre, feuilles laineuses (protection), fleurs bien protégées dans des feuilles spathiformes, périgone rose vif taché de blanc au centre et à l'apex des pétales, filets couverts de longs poils bleus, anthères jaune d'or, par pieds isolés, surtout dans les fonds des dunes, août 1937, LOUIS 4860; entre le Nyamuragira et le Mikeno, alt. 1800 m., plaine de lave (scories), plante crassulescente et rampante, enracinée dans de petites crevasses, tiges rouge violacé, fleurs bleu violet vaguement rosé, août 1937, LOUIS 4830; Kikomero, alt. 1850 m., plaine de lave, herbe crassulescente, feuillage teinté de pourpre, fleurs mauves, nov. 1937, LEBRUN 8496.

SOUS-DISTRICT DES VOLCANS. — GROUPE OCCIDENTAL : Nyiragongo, dans la savane de montagne, alt. 1800-2000 m., sur une coulée de lave, en fleurs, oct. 1907, MILDBRAED 1296.

SOUS-DISTRICT DES VOLCANS. — GROUPE CENTRAL : Ilega, au Sud du Kari-simbi, alt. 2450 m., prairie, fleurs mauves, mars 1935, G. DE WITTE 2315.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : plaine au Sud du lac Édouard, alt. \pm 1100 m., mai-juin 1929, HUMBERT 8199bis; Rwindi, près du camp, alt. 1050 m., fleurs rose violacé, succulente, nov. 1934, G. DE WITTE 2081; id., alt. \pm 1000 m., colline de graviers au bord de la Rwindi, herbe pérennante et radicante, feuilles et tiges crassulescentes, souvent purpurines, pétales lilas avec une bande médiane blanche, poils staminaux bleu ciel, sept. 1937, LEBRUN 7766; id., alt. \pm 1000 m., savane, souche vivace et tiges un peu radicantes à la base, tiges purpurines, fleurs lilas avec des macules blanches, poils staminaux bleus, oct. 1937, LEBRUN 7946; May-ya-Moto, alt. 1105 m., savane herbeuse ou pelouse dammée par les hippopotames, versant de la rivière Rutshuru, herbe procombante un peu crassulescente, fleurs bleu pervenche, juill. 1937, LOUIS 4749; id., alt. 1105 m., savane herbeuse ou pelouse dammée par les hippopotames, versant de la rivière Rutshuru, herbe procombante, crassulescente, tiges rose brunâtre, fleurs bleu rose, juill. 1937, LOUIS 4756; id., alt. 1000 m., éboulis, herbe en touffes, corolle blanche avec une marge rose à chaque pétale, poils staminaux bleu lilas, déc. 1937, LEBRUN 9218; Katanda, alt. 950 m., savane, herbe pérennante, tiges purpurines étalées sur le sol, fleurs mauves, poils staminaux bleus, août 1937, LEBRUN 7550; Kabare, alt. \pm 930 m., steppe des bords du lac, fleurs bleues, août 1914, BEQUAERT 5404 et 5439.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : entre Vieux-Beni et Kasindi, alt. \pm 800-1000 m., steppe à *Acacia*, fleurs bleues, août 1914, BEQUAERT 5202; Vieux-Beni, alt. \pm 800 m., savane herbeuse sur colline rocheuse, sur pierres humides, fleurs bleues, avr. 1914, BEQUAERT 3440; Kasonsero, vallée de la Semliki, cailloutis raviné, savane herbeuse, fleurs bleues, juill. 1914, BEQUAERT 5081.

Herbe annuelle ou vivace, à racines fibreuses, à tiges rampantes et un peu radicantes à la base, atteignant 5-25 cm. de haut, souvent un peu charnues, à développement variable et très polymorphe, habitant les savanes herbeuses sèches et de préférence les rochers, où elle peut former des gazonnements \pm étendus, commune dans toutes les régions de savanes du Congo Belge. En dehors du Congo Belge, cette espèce est largement répandue dans toute l'Afrique tropicale, sauf l'Abyssinie.

3. **Cyanotis longifolia** BENTH. apud HOOK. F. et BENTH. in HOOK., Nig. Fl., p. 543 (1849).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : Katanda, alt. 950 m., savane, souche vivace avec un faisceau puissant de racines tubéreuses, fleurs bleu ciel, poils staminaux abondants, bleu ciel, tiges dressées, août 1937, LEBRUN 7551.

Herbe vivace, rhizomateuse, à racines tubéreuses, à feuilles en rosette basilaire, à tiges dressées, de 15-45 cm. de haut et un peu charnues, habitant les savanes herbeuses arides et les rochers, connue dans tous les Districts de savanes du Congo Belge, sauf le District Côtier et le District du Lac Albert. Cette espèce assez variable est répandue dans toute l'Afrique tropicale, sauf l'Abyssinie.

4. **Cyanotis barbata** D. DON, Prodr. Fl. Nep., p. 46 (1825).

C. hirsuta FISCH. et MEY., Ind. Sem. Horti Petropolit., VIII, p. 57 (1841); GILG in MILDBR., Wiss. Ergebn. Deutsch. Zentr.-Afr.-Exp. 1907-1908, II, p. 59 (1910).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LAVE ET DES FORMATIONS SCLÉROPHYLLS : entre Lulenga et Sake, alt. 1990 m., plaine de lave, herbe couchée-ascendante, périanthe lilas pâle, filets villeux, févr. 1932, LEBRUN 5027.

SOUS-DISTRICT DES VOLCANS. — GROUPE OCCIDENTAL : Nyamuragira, alt. 2500 m., plante rampante, fleurs bleues, nov. 1937, GHESQUIÈRE 5171; id., alt. 2250-2700 m., flanc Est, forêt sclérophylle et étage des *Erica-Hypericum*, herbe à tige crassulescente, procombante et radicante, fleurs bleu rosé, très commune, se trouve dans les ondulations des torrents de lave du cône de

déjection presque jusqu'au sommet, août 1937, LOUIS 5034; id., alt. 2750-2900 m., sur le cône de déjection, entre l'étage des *Erica* (2750 m.) et l'étage des *Lobelia*, jusque 2900 m., crevasses, dalles et fond des ondulations des torrents de lave, plante crassulescente, prostrée, à tiges brunes et fleurs bleu-rose, août 1937, LOUIS 5074.

SOUS-DISTRICT DES VOLCANS. — GROUPE ORIENTAL : selle entre le Sabinyo et le Visoke, marais de Mashiga, alt. \pm 2290 m., fleurs bleues, commun, déc. 1930, B. D. BURTT 2992; selle entre le Sabinyo et le Gahinga, alt. 2500-2800 m., dans les prairies de montagne de la forêt de Bambous, sur lave, en fleurs, nov. 1907, MILDBRAED 1689; Muhavura, alt. 2800-3200 m., mars 1928, SCAETTA 190; id., alt. 2800-3200 m., 1938, HENDRICKX 461 et 502.

Herbe vivace, à tiges renflées à la base, couchées-ascendantes et pouvant atteindre 30-35 cm. de long, un peu charnue, habitant les formations herbeuses sèches et surtout les rochers, signalée dans le District des Lacs Édouard et Kivu. En dehors du Congo Belge, cette espèce orophile se rencontre en Abyssinie, en Afrique tropicale orientale et méridionale, ainsi que dans l'Himalaya.

2. FORRESTIA A. RICH.

Tiges quadrangulaires, glabres; feuilles à gaine de 1.5-2.5 cm. de long, à pétiole de 1.5-2 cm. de long, à limbe obovale à elliptique, brusquement acuminé au sommet, de 8-15 cm. de long et 4-6.5 cm. de large, glabre ou pubérulent sur la face inférieure; cymes scorpioïdes de 2.5-4 cm. de long, à bractées violacées *tenuis*.

Forrestia tenuis (CLARKE) BENTH. in BENTH. et HOOK. F., Gen. Pl., III, p. 851, in obs. (1883).

F. Lesrauwaetii DE WILD., Ann. Mus. Congo, Bot., sér. 5, III, p. 53 (1909) et Pl. Bequaert., V, p. 229 (1931).

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : Lesse, alt. \pm 800 m., forêt vierge aux bords de la Semliki, sur sol ombragé, fleurs blanches, mars 1914, BEQUAERT 3178.

Herbe vivace, à tiges longuement procombantes-radicantes et atteignant 0.50-0.70 m. de haut, sciaphile, habitant le sous-bois des formations forestières équatoriales dans le District du Kasai et dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cette espèce est répandue en Afrique tropicale occidentale depuis la Nigérie jusqu'au Gabon.



A. LEUTER DEL.

Buforrestia glabrisepala DE WILD.

A. Plante entière ($\times 1/2$). — B. Fleur épanouie étalée ($\times 5$). — C. Étamine, face interne ($\times 15$). — D. Ovaire, coupe transversale ($\times 40$). — E. Capsule déhiscente et calice persistant ($\times 3$). — F. Graine, vue de $3/4$ ($\times 15$). — D'après BEQUAERT 3096.

3. BUFORRESTIA CLARKE

Panicules terminales et latérales, émergeant du sommet de la gaine foliaire, pluriflores; sépales glabres, non viscidés, non accrescents, de 4-6 mm. de long; capsules de 7-11 mm. de long et 2-2.5 mm. de large, glabres et luisantes; feuilles oblongues-lancéolées, atténuées aux deux extrémités et caudées-acuminées au sommet, atteignant 12-16 cm. de long et 3-4 cm. de large *glabrisepala*.

Buforrestia glabrisepala DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 224 (1931). — *Planche XLVI*.

Sous-DISTRICT DU NORD-EST : Lesse, alt. \pm 800 m., forêt vierge aux bords de la Semliki, terrestre, à fleurs blanches, mars 1914, BEQUAERT 3096; id., alt. \pm 800 m., forêt vierge aux bords de la Semliki, sur sol ombragé, fleurs blanches, mars 1914, BEQUAERT 3203.

Herbe vivace, souvent prostrée-radicante et atteignant 0.50-0.60 m. de haut, sciaphile, habitant les sous-bois humides, les bords des eaux, les marais et les anciens défrichements, se rencontrant dans les Districts du Mayumbe, du Kasai et de l'Ubangi-Uele, et particulièrement abondante dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cette espèce se rencontre dans l'Uganda.

4. POLLIA THUNB. em. BRÜCKN.

Herbe à tiges glabres; feuilles oblongues-lancéolées, aiguës-acuminées au sommet, de 7-12 cm. de long et 1.5-3 cm. de large; panicule terminale lâche, à 6-10 rameaux, pouvant atteindre la longueur des feuilles, finement pubérulente; capsules globuleuses à ellipsoïdes, de 5-6 mm. de long, bleu violacé *Mannii*.

Pollia Mannii CLARKE in DC., Monogr. Phan., III, p. 124 (1881).

Sous-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., forêt, fleurs blanches, juill. 1929, HUMBERT 8797.

Herbe vivace, à tiges procombantes-radicantes et atteignant 0.50-0.60 m. de haut, sciaphile, habitant le sous-bois des forêts ombrophiles équatoriales et les anciens défrichements, se rencontrant dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cet élément guinéen est répandu de la Côte d'Ivoire au Cameroun, dans l'île de San Thomé et dans l'Uganda.

5. **PALISOTA** REICHB. ex ENDL.

Panicule spiciforme épaisse et dense, de 8-18 cm. de long et 2,5-4 cm. de large; pédicelles floraux non articulés; feuilles oblongues-elliptiques, de 30-70 cm. de long et 10-20 cm. de large; baies globuleuses, mouchetées, de \pm 5 mm. de diam. 1. *Schweinfurthii*.

Panicule spiciforme grêle et \pm lâche, de 6-12 cm. de long et 1-2 cm. de large; pédicelles floraux articulés; feuilles oblancéolées à obovales-lancéolées, de 15-25 cm. de long et 5-8 cm. de large; baies ellipsoïdes, bleu foncé, de 6-8 mm. de long et 3-4 mm. de large 2. *ambigua*.

1. **Palisota Schweinfurthii** CLARKE in DC., Monogr. Phan., III, p. 132 (1881).

Sous-DISTRICT DU NORD-EST : Lesse, alt. \pm 800 m., forêt vierge aux bords de la Semliki, fleurs blanches, mai 1914, BEQUAERT 4178; Malisawa, Lesse, alt. \pm 800 m., forêt ombragée, fleurs blanches, mars 1914, BEQUAERT 3011.

Grande herbe vivace, de 1,5-4 m. de haut, sciaphile et humicole, habitant le sous-bois des formations forestières équatoriales, se rencontrant dans les Districts du Mayumbe, du Bas-Congo, du Kasai, du Bas-Katanga et de l'Ubangi-Uele, et surtout dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cette espèce est répandue du Cameroun à l'Angola au Sud, dans le Soudan Anglo-Égyptien, l'Uganda et le Territoire du Tanganyika.

2. **Palisota ambigua** CLARKE in DC., Monogr. Phan., III, p. 131 (1881).

Sous-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., juill. 1929, HUMBERT 9008.

Grande herbe vivace et à souche rhizomateuse, de 0,70-2,5 m. de haut, sciaphile et humicole, habitant le sous-bois des formations forestières équatoriales, se rencontrant dans les Districts du Mayumbe, du Bas-Congo, du Kasai et de l'Ubangi-Uele, mais surtout abondante dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cet élément congolais est répandu en Nigérie du Sud, au Cameroun, au Gabon, dans l'Afrique Équatoriale Française et dans l'Angola.

6. **MURDANNIA** ROYLE em. BRÜCKN.

BRENAN, Kew Bull., 1952, pp. 179-190.

Feuilles linéaires, de 20-50 cm. de long et 5-8 mm. de large, ciliées aux bords à la base; axe des cymes rugueux à cause des bases persistantes

des pédicelles floraux; étamines fertiles 2; capsules globuleuses à ovoïdes, atteignant 4-5 mm. de long, à valves mucronées et à 2 graines par loge *simplex*.

Murdannia simplex (VAHL) BREMAN, Kew Bull. 1952, p. 186.

Aneilema sinicum KER-GAWL., Edw. Bot. Reg., VIII, tab. 659 (1822); DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 221 (1931).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : May-ya-Moto, alt. 1105 m., savane herbeuse ou pelouse dammée par les hippos, versant de la rivière Rutshuru, herbe stolonifère, feuilles en rosette, sépales visqueux, corolle bleu mauve, juill. 1937, LOUIS 4755; Katanda, alt. 950 m., savane, souche à faisceau de racines tubéreuses, fleurs bleu lilacé, août 1937, LEBRUN 7560; id., alt. 950 m., savane, souche fasciculée à racines tubéreuses, tiges \pm dressées, fleurs bleu lilacé, de texture cireuse, août 1937, LEBRUN 7570.

SOUS-DISTRICT DE LA DORSALE OCCIDENTALE : escarpement de Kabasha, alt. \pm 1100 m., déc. 1934, G. DE WITTE 2206.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : Vieux-Beni, alt. \pm 800 m., savane herbeuse, fleurs bleues, avr. 1914, BEQUAERT 3427.

Herbe vivace et rhizomateuse, à tiges souvent procombantes-radicantes à la base et de 0.30-0.80 m. de haut, héliophile, habitant les formations herbeuses humides ou marécageuses, les jachères et les terrains vagues, surtout sur sol sablonneux et léger, ou sur rochers, se rencontrant dans tout le Congo Belge. C'est un élément paléotropical, largement répandu dans toute l'Afrique tropicale, ainsi qu'en Afrique australe.

7. ANEILEMA R. BR. em. BRÜCKN.

Fleurs jaunes, à 2 étamines fertiles; tiges \pm villeuses et à poils crochus; capsules tronquées et à 3-5 petites crêtes au sommet, de \pm 8 mm. de long et \pm 4-5 mm. de large, à 3 graines par loge; panicule lâche, atteignant 8-10 cm. de long; feuilles lancéolées à étroitement ovales-lancéolées, acuminées au sommet, de 7-12 cm. de long et 2.5-5 cm. de large, à gaines villeuses comme la tige 1. *aequinociale*.

Fleurs blanches, lilas ou bleues, à 3 étamines fertiles; tiges non villeuses; capsule elliptique et sans crête au sommet :

Panicule lâche, à rameaux distants et \pm parallèles; capsules émarginées au sommet, de 3.5-5 mm. de long, à 2 graines par loge; feuilles \pm éparsement pubérulentes :

Gaines foliaires pubérulentes et munies de soies pourpre-brunâtre; feuilles ovales-lancéolées à lancéolées, de 5-10 cm. de long et 1.3-3 cm. de large; panicule de 4-9 cm. de long 2. *umbrosum*.

Gaines foliaires pubérulentes et dépourvues de soies sauf parfois à leur bord supérieur; feuilles ovales à ovales-lancéolées, de 2-6 cm. de long et 1.2-2.5 cm. de large; panicule de 1.5-5 cm. de long . . .
 var. *ovato-oblongum*.

Panicule dense et contractée, à rameaux rapprochés; capsules obtuses ou apiculées au sommet :

Gaines foliaires ± hirsutes; panicule à rachis et rameaux ± densément pubérulents; étamines latérales fertiles à filets poilus; capsules oblongues, de 4-5 mm. de long, glabres à pubérulentes-glanduleuses, à 2 graines par loge; feuilles ± éparsément pubérulentes à glabrescentes :

Bractées florales lancéolées, renflées-glanduleuses au sommet; feuilles distinctement et ± étroitement pétiolées, ovales-lancéolées à ovales, de 4-9 cm. de long et 2-4 cm. de large; panicule très dense, de 1-3.5 cm. de long; sépales glabres à glabrescents . . .
 3. *pedunculosum*.

Bractées florales ovales, membraneuses au sommet; feuilles sessiles ou courtement et ± largement pétiolées, lancéolées, de 4-10 cm. de long et 1.5-3 cm. de large; panicule ± dense, de 2-4 cm. de long; sépales pubérulents à glabrescents 4. *Spekei*.

Gaines foliaires, rachis et rameaux de la panicule glabres à glabrescents; étamines toutes à filets glabres; capsules oblongues-ellipsoïdes, de 5-6 mm. de long, glabres et brillantes, à 2-3 graines par loge; feuilles ± courtement pétiolées, oblongues-lancéolées à oblongues-elliptiques, de 10-17 cm. de long et 3.5-6 cm. de large, glabres à glabrescentes; panicule ± dense, de 4-6 cm. de long . . . 5. *beniniense*.

1. ***Aneilema aequinoctiale*** (P. BEAUV.) KUNTH, Enum. Pl., IV, p. 72 (1843); GILG in MILDBR., Wiss. Ergebn. Deutsch. Zentr.-Afr.-Exp. 1907-1908, II, p. 59 (1910).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : Mission Saint-Gustave, alt. ±1000 m., ravin aride de la savane à *Acacia*, dans un épais buisson, fleurs jaunes, plante couverte de poils soyeux en crochet, janv. 1908, MILDBRAED 2103.

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., en forêt, fleurs jaunes, juill. 1929, HUMBERT 8799.

SOUS-DISTRICT DU RUWENZORI : Mutwanga, alt. 1900 m., forêt, août 1932, HAUMAN 116bis.

Herbe procombante-radicante à la base ou lianiforme, à tiges accrochantes et de 0.70-3 m. de haut, à fleurs jaunes, habitant les formations forestières, les jachères, les anciens défrichements et bords des eaux jusque vers 2000 m. d'altitude, se rencontrant dans tout le Congo Belge sauf les régions orientales. En dehors du Congo Belge, cette espèce \pm sciaphile est répandue dans toute l'Afrique tropicale sauf l'Abyssinie, ainsi qu'au Natal.

2. **Ancilema umbrosum** (VAHL) KUNTH, Enum. Pl., IV, p. 71 (1843).

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : région du confluent de la Makayola et de la Djuma, alt. \pm 700 m., forêt, fleurs violettes, sept. 1953, G. DE WITTE 9602.

Herbe prostrée-radicante à la base, de 30-50 cm. de haut, habitant le sous-bois humide des forêts ombrophiles équatoriales et des galeries forestières, les marais et les jachères, parfois épiphyte, se rencontrant dans tout le Congo Belge occidental. En dehors du Congo Belge, cette espèce sciaphile est répandue dans toute l'Afrique tropicale occidentale, atteignant au Congo Belge la limite orientale de son aire de distribution.

Ancilema umbrosum (VAHL) KUNTH var. **ovato-oblongum** (P. BEAUV.) BRENNAN, Kew Bull., 1952, p. 200.

A. ovato-oblongum P. BEAUV., Fl. Oware Benin, II, p. 72 (1818), tab. 104, fig. 1 (1819); DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 220 (1931).

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., fleurs blanches, juill. 1929, HUMBERT 8774; Lesse, alt. \pm 800 m., forêt vierge aux bords de la Semliki, sur sol ombragé, fleurs blanches, mars 1914, BEQUAERT 3125; forêt de la Semliki, fleurs blanches, août 1932, HAUMAN 357.

Herbe prostrée-radicante à la base, de 30-50 cm. de haut, habitant le sous-bois humide des forêts ombrophiles équatoriales et des galeries forestières, les marais et les jachères, parfois épiphyte, se rencontrant dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cette variété sciaphile est répandue dans toute l'Afrique tropicale occidentale, jusque dans l'Uganda à l'Est, ainsi qu'en Amérique tropicale.

3. **Aneilema pedunculatum** CLARKE in DC., Monogr. Phan., III, p. 228 (1881); GILG in MILDBR., Wiss. Ergebn. Deutsch. Zentr.-Afr.-Exp. 1907-1908, II, p. 59 (1910).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LAVE ET DES FORMATIONS SCLÉROPHYLLLES : entre Rushayo et Kibati, alt. 1800-1900 m., forêt sclérophylle, herbe radicante, longuement couchée sur le sol, fleurs lilas, poils staminaux lilas, nov. 1937, LEBRUN 8044.

SOUS-DISTRICT DES VOLCANS. — GROUPE OCCIDENTAL : Nyiragongo, alt. \pm 2000 m., dans les broussailles inférieures, fleurs bleues, oct. 1907, MILDBRAED 1299.

SOUS-DISTRICT DE LA DORSALE OCCIDENTALE : entre le Nyamuragira et les lacs Mokoto, alt. 1800-2000 m., avr. 1929, HUMBERT 8302.

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., en forêt, juill. 1929, HUMBERT 8796bis.

SOUS-DISTRICT DU RUWENZORI : vallée de la Butahu, juill. 1929, HUMBERT 8873; id., Mutwanga, alt. 1900 m., forêt, août 1932, HAUMAN 116.

Herbe prostrée-radicante à la base, atteignant 30-50 cm. de haut, habitant les savanes, les broussailles, les sous-bois et les anciennes cultures jusque vers 2000 m. d'altitude, se rencontrant dans le District des Lacs Édouard et Kivu. En dehors du Congo Belge, cette espèce est répandue au Kenya, dans le Territoire du Tanganyika, le Nyasaland, le Mozambique et la Rhodésie du Nord.

4. **Aneilema Spekei** CLARKE in TH.-DYER, Fl. Trop. Afr., VIII, p. 72 (1901).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : Vieux-Beni, alt. \pm 800 m., savane herbeuse, fleurs bleues, avr. 1914, BEQUAERT 3456.

SOUS-DISTRICT DU RUWENZORI : vallée de la Butahu, alt. 1600-1800 m., fleurs bleues, avr. 1914, BEQUAERT 3544.

Herbe prostrée-radicante à la base, atteignant 30-50 cm. de haut, habitant les savanes, les broussailles, les sous-bois et les anciennes cultures jusque vers 1800 m. d'altitude, se rencontrant dans les Districts des Lacs Édouard et Kivu et du Haut-Katanga. En dehors du Congo Belge, cette espèce est répandue au Soudan Anglo-Égyptien et en Afrique tropicale orientale.

5. *Aneilema beniniense* (P. BEAUV.) KUNTH, Enum. Pl., IV, p. 72 (1843);
CLARKE in TH.-DYER, Fl. Trop. Afr., VIII, p. 68 (1901).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : plaine au Sud du lac Édouard, alt. \pm 1100 m., mai-juin 1929, HUMBERT 8226bis; rivière Rutshuru, près du confluent de la Molindi, alt. \pm 1000 m., forêt primaire, fleurs verdâtres, mai 1934, G. DE WITTE 1652.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : route Beni-Mutwanga, bac de la Semliki, alt. \pm 900 m., à l'ombre des *Phoenix* et des *Acacia*, mars 1953, FREDERICQ in G. DE WITTE 8626; Mutsora, alt. 1060 m., bord de sentier, près de l'eau mais en terre ferme, juill. 1952, FREDERICQ in G. DE WITTE 7688.

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Butahu, juill. 1894, SCOTT ELLIOT 7977; vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., en forêt, fleurs blanches, juill. 1929, HUMBERT 8798.

Herbe vivace, dressée ou procombante-radicante, de 0.60-1 m. de haut, croissant souvent en touffe, humicole sur sols ombragés et \pm humides, habitant le sous-bois des forêts équatoriales et des galeries forestières, les bords des eaux et les anciens défrichements, signalée dans tout le Congo Belge occidental. En dehors du Congo Belge, cet élément guinéen et sciaphile est répandu dans toute l'Afrique tropicale occidentale, s'étendant vers l'Est jusque dans l'Uganda et le Territoire du Tanganyika.

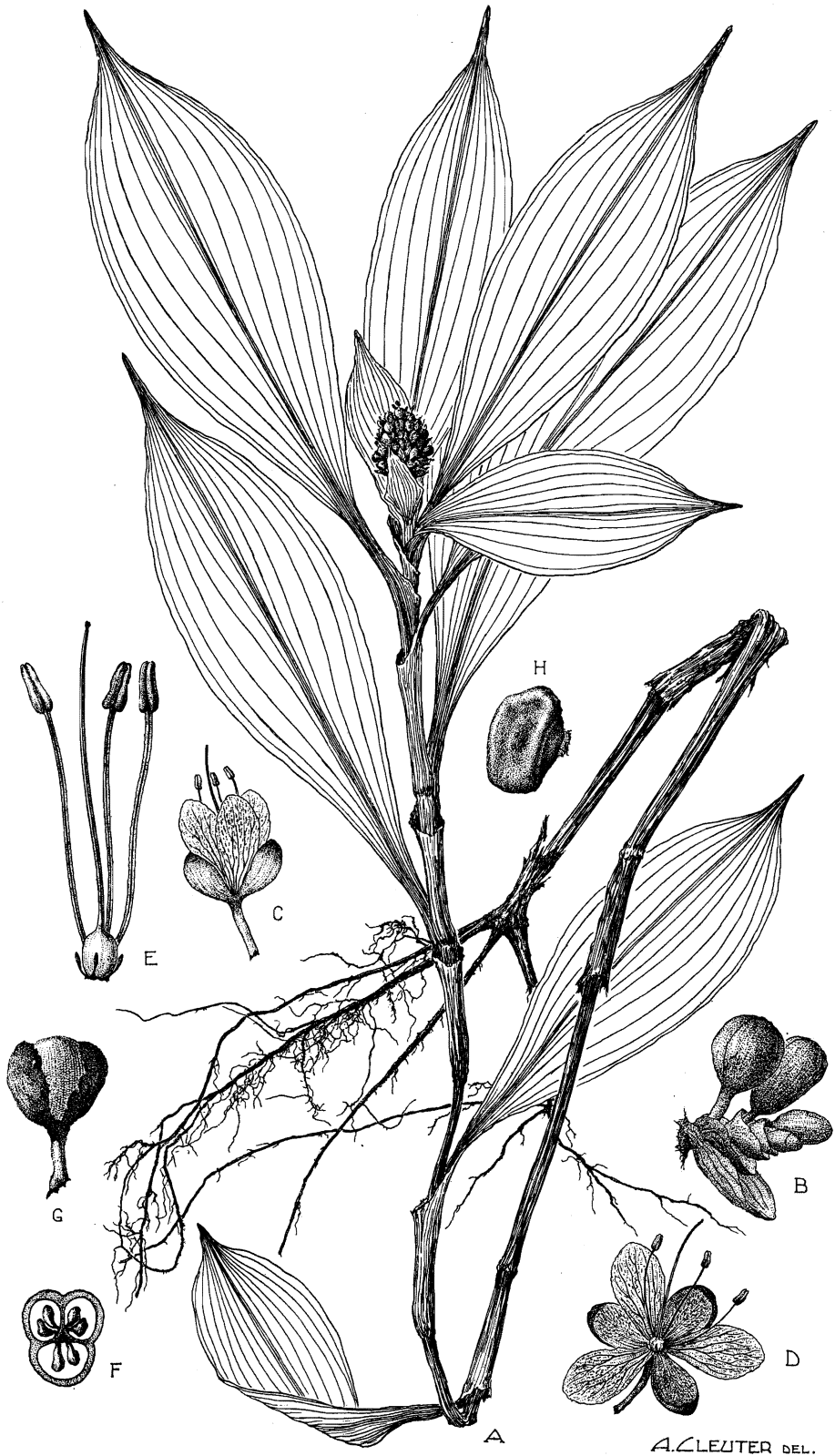
8. *ACLISIA* E. MEY. em. BRÜCKN.

Herbe glabre; panicule spiciforme, 20-40-flore, de 3-4 cm. de long et 2.5-3 cm. de large; étamines à filets glabres; feuilles elliptiques-allongées à obovales-lancéolées, acuminées aux 2 extrémités, atteignant 30 cm. de long et 7.5 cm. de large; capsules sphériques, de 2.5-5 mm. de diam., brillantes et bleu foncé ou pourpres *condensata*.

Aclisia condensata (CLARKE) BRÜCKN., Notizbl. Bot. Gart. Mus. Berlin, X, p. 56 (1927). — *Planche XLVII*.

Pollia condensata CLARKE in DC., Monogr. Phan., III, p. 125 (1881); DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 161 (1931).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : plaine au Sud du lac Édouard, alt. \pm 1100 m., mai-juin 1929, HUMBERT 8226; rivière Rutshuru, près du confluent de la Molindi, alt. \pm 1000 m., forêt primaire, fleurs verdâtres, mai 1934, G. DE WITTE 1655.



Aclisia condensata (CLARKE) BRÜCKN.

A. Plante entière ($\times 1/2$). — B. Cyme jeune ($\times 2$). — C. Fleur épanouie, vue de profil ($\times 2$). — D. Fleur épanouie étalée ($\times 2$). — E. Androcée et gynécée ($\times 5$). — F. Ovaire, coupe transversale ($\times 10$). — G. Capsule et calice persistant ($\times 2\ 1/2$). — H. Graine, vue de $3/4$ ($\times 7\ 1/2$). — D'après G. DE WITTE 1655.

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : forêt vierge aux bords de la Semliki, fleurs blanches, mai 1914, BEQUAERT 4127; vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., fleurs blanches, juill. 1929, HUMBERT 8798bis.

Herbe vivace, à base longuement procombante-radicante, atteignant 0.50-1.50 m. de haut, sciaphile et croissant en fourrés \pm étendus dans le sous-bois des forêts équatoriales et des galeries forestières, ainsi que dans les anciens défrichements, se rencontrant dans les Districts du Mayumbe, du Kasai, de l'Ubangi-Uele et du Bas-Katanga, mais surtout dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cet élément guinéen est répandu dans toute l'Afrique tropicale occidentale, s'étendant vers l'Est jusque dans l'Uganda et le Territoire du Tanganyika.

9. POLYSPATHA BENTH.

Racèmes lâches, allongés et égalant ou dépassant les feuilles; feuilles à limbe glabre à glabrescent, oblong-elliptique, aigu-acuminé au sommet et cunéé à la base, de 16-18 cm. de long et 3-7 cm. de large; spathes écartées les unes des autres, réfractées et à bords courtement pubescents; capsules de 3-4 mm. de long, brillantes 1. *paniculata*.

Racèmes denses et contractés, plus courts que les feuilles; feuilles à limbe hirsute surtout sur la face inférieure, oblong-elliptique à elliptique, aigu-acuminé au sommet, cunéé à la base, de 6-14 cm. de long et 2.5-4 cm. de large; spathes rapprochées, réfractées et hirsutes; capsules de 3 mm. de long, brillantes 2. *hirsuta*.

1. *Polyspatha paniculata* BENTH. apud HOOK. F. et BENTH. in HOOK., Nig. Fl., p. 543 (1849); GILG in MILDBR., Wiss. Ergebn. Deutsch. Zentr.-Afr.-Exp. 1907-1908, II, p. 58 (1910).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : environs de Mutsora, galerie forestière de la Mokandwe, alt. 1300 m., au bord de l'eau, à l'ombre, sept. 1952, FREDERICQ in G. DE WITTE 7951.

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : Vieux-Beni, près de Kapangapanga, alt. 800-1100 m., forêt de transition vers la forêt de montagne, en fleurs, janv. 1908, MILDBRAED 2396; vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., en forêt, fleurs blanches, juill. 1929, HUMBERT 8796.

Herbe vivace, \pm longuement procombante et radicante à la base, à tiges rougeâtres de 25-70 cm. de haut, sciaphile et formant tapis, habitant le sous-bois \pm humide des forêts équatoriales et des galeries forestières, ainsi que

les anciens défrichements. Elle se rencontre dans les Districts du Mayumbe, du Bas-Congo, du Kasai et de l'Ubangi-Uele et dans le Sud du District du Lac Albert, mais surtout dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cet élément guinéen est largement répandu dans toute l'Afrique tropicale occidentale, jusque dans l'Uganda à l'Est.

OBSERVATION : Le spécimen HUMBERT 8796 a des limbes foliaires éparsement hirsutes à la face supérieure, mais les autres caractères sont ceux de *P. paniculata*.

2. *Polyspatha hirsuta* MILDBR., Notizbl. Bot. Gart. Mus. Berlin, IX, p. 256 (1925).

P. paniculata AUCT. non BENTH.; Pl. Bequaert., V, p. 217 (1931) p.p.

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : Lesse, alt. ± 800 m., forêt vierge aux bords de la Semliki, sol ombragé, fleurs blanches, juin 1914, BEQUAERT 4798.

Herbe vivace, procombante-radicante à la base, à tiges de 20-30 cm. de haut, sciaphile, habitant le sous-bois et les bords des eaux dans les forêts équatoriales et les galeries forestières ainsi que les anciens défrichements, se rencontrant dans le District du Kasai et dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cet élément guinéen est répandu en Afrique tropicale occidentale, depuis la Côte d'Ivoire à l'Ouest jusque dans l'Uganda à l'Est.

10. COMMELINA L.

* Spathes à bords libres; ovaire à loges antérieures à 2 ovules (*Didymoon*) :

Fleurs bleues, longuement exsertes de la spathe; feuilles courtement pétiolées, à limbe oblong-lancéolé, ovale-lancéolé à ovale, aigu à subacuminé au sommet, de 3-6 cm. de long et 1-3 cm. de large, glabres ou ± pubescentes; spathes pédonculées, ovales-aiguës, subacuminées, ± courbes, de ± 2 cm. de long; capsules à 5 graines réticulées, à loge postérieure déhiscente 1. *diffusa*

Fleurs non bleues, ± exsertes des spathes :

Spathes solitaires; capsule à 3 loges :

Feuilles linéaires, de 6.5-13 cm. de long et 2-5 mm. de large, ± pubescentes; spathes ovales-aiguës, droites, de 12-16 mm. de long, finement striées ou ponctuées de pourpre; fleurs blanchâtres à mauve pâle; capsules à 5 graines ± aréolées, à loge postérieure déhiscente 2. *purpurea*.

Feuilles lancéolées à \pm elliptiques, de 2-6 cm. de long et 0.8-1.8 cm. de large; spathes ovales-aiguës, \pm courbes, de 1.5-4 cm. de long; fleurs jaunes; capsules à 3 graines \pm réticulées, à loge postérieure indéhiscente 3. *africana*.

Spathes réunies en glomérules terminaux, ovales-arrondies, de 1.5-2 cm. de long, bordées de soies rougeâtres ou pourpres; capsules à 2 loges et à 4 graines aréolées; fleurs jaunes ou blanches, légèrement exsertes; feuilles lancéolées, \pm asymétriques à la base, de 6-10 cm. de long et 2-3.5 cm. de large, courtement pubescentes sur les 2 faces, à gaines munies de soies rouges au sommet 4. *capitata*.

** Spathes à bords soudés dans la partie inférieure et formant entonnoir; feuilles à bords plans; fleurs bleues à mauves :

Feuilles ovales-lancéolées à ovales-elliptiques, éparsément pubérulentes à pubescentes au moins sur la face inférieure; gaines foliaires munies de longues soies; ovaire à loges antérieures à 2 ovules (*Didymoon*); capsules à loge postérieure déhiscente :

Spathes solitaires ou par groupes de 2-3, de \pm 1.5 cm. de long; gaines foliaires à soies généralement rougeâtres à pourpres; feuilles obtuses à \pm aiguës au sommet, de 2.5-7 cm. de long et 1.5-3.5 cm. de large, éparsément pubescentes sur les 2 faces; capsules à 5 graines réticulées 5. *benghalensis*.

Spathes toujours réunies en glomérules terminaux, de 1.5-2 cm. de long; gaines foliaires à soies jaunâtres; feuilles aiguës-acuminées au sommet, de 6-9 cm. de long et 2-3.5 cm. de large, pubescentes sur la nervure médiane de la face inférieure; capsules à 3 graines lisses 6. *condensata*.

Feuilles linéaires-lancéolées à lancéolées, glabres à glabrescentes; gaines foliaires à bords \pm ciliés; ovaire à 1 ovule par loge (*Monoon*) :

Spathes réunies en petits glomérules terminaux, herbacées, acuminées au sommet, de 1.5-2 cm. de long, \pm pubescentes à l'extérieur; feuilles linéaires-lancéolées à lancéolées, de 3-10 cm. de long et 0.6-1.5 cm. de large; capsules à 2-3 graines subglobuleuses, lisses et munies d'un bourrelet circulaire, de 2-3 mm. de diam. 7. *Livingstoni*.

Spathes solitaires, membraneuses, subobtusées au sommet, de 1-1.5 cm. de long, pubérulentes à l'extérieur; feuilles oblongues-lancéolées à lancéolées, de 2.5-6 cm. de long et 0.8-1.5 cm. de large; capsules à 1-2 graines subglobuleuses, lisses, sans crête, de 1.25 mm. de diam. à l'état jeune 8. *membranacea*.

1. ***Commelina diffusa*** BURM. F., Fl. Ind., p. 18, tab. 7, fig. 2 (1768).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA VE ET DES FORMATIONS SCLÉROPHYLLS : lac Mugunga, alt. \pm 1500 m., berges boisées, herbe radicante, en tapis, fleurs lilas, nov. 1937, LEBRUN 8818; entre Busogo et Rushayo, alt. \pm 1800 m., clairière herbeuse dans la forêt sclérophylle, point d'eau, herbe radicante en tapis, fleurs mauves, nov. 1937, LEBRUN 8668; Mushumangabo, alt. 2084 m., marais, herbe radicante, fleurs bleu ciel, août 1937, LEBRUN 7135.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : Rwindi, alt. \pm 1000 m., bosquet xérophile, herbe traînante ou un peu sarmenteuse à la base, fleurs bleu ciel, oct. 1937, LEBRUN 7942; Katanda, alt. 950 m., savane, souche avec faisceau de racines tubéreuses, tige bulbiforme à la base, prostrée, fleurs bleu vif, août 1937, LEBRUN 7564bis.

SOUS-DISTRICT DE LA DORSALE OCCIDENTALE : Lula, alt. \pm 1000 m., savane à *Acacia*, herbe \pm sarmenteuse, radicante, fleurs bleu vif, oct. 1937, LEBRUN 8193; id., alt. \pm 1000 m., bush à *Acacia*, herbe couchée-radicante, formant tapis, fleurs mauve pâle, oct. 1937, LEBRUN 8204.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : Ishango, près du déversoir de la Semliki, alt. \pm 915 m., sol humide et boueux au bord de la rivière, herbe rampante, fleurs bleues, mars 1953, FREDERICQ in G. DE WITTE 8521; route Beni-Mutwanga, bac de la Semliki, alt. \pm 900 m., terrain marécageux et mi-ombragé au bord de la rivière, fleurs bleues, mars 1953, FREDERICQ in G. DE WITTE 8619.

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., forêt ombrophile, fleurs violettes, juill. 1929, HUMBERT 8992.

Herbe annuelle ou vivace, à tiges \pm longuement prostrées-radicantes à la base ou sarmenteuses, de 20-35 cm. de haut, formant parfois tapis, à développement et indument assez variables, humicole, habitant les endroits frais et \pm ombragés, aussi bien en savane qu'en forêt, se rencontrant communément dans tout le Congo Belge et le Ruanda-Urundi jusque vers 2.000 m. d'altitude. C'est un élément pantropical, largement répandu dans toute l'Afrique tropicale.

2. ***Commelina purpurea*** CLARKE in TH.-DYER, Fl. Trop. Afr., VIII, p. 40 (1901).

C. kabarensis DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 184 (1931).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : Rwindi, près du camp, alt. 1050 m., fleurs blanches, nov. 1934, G. DE WITTE 2080; id., alt. \pm 1000 m.,

savane, souche fibrilleuse, spathes striées de purpurin, fleurs rose très pâle, oct. 1937, LEBRUN 7913; Katanda, alt. 950 m., savane, souche à racines tubéreuses fasciculées, tiges annuelles traînant sur le sol, spathes striées de purpurin, fleurs rose pâle, août 1937, LEBRUN 7538; Vitsumbi, Motomera, alt. \pm 925 m., savane à épineux, fleurs blanchâtres, oct. 1933, G. DE WITTE 1099; Kabare, alt. \pm 930 m., steppe des bords du lac, fleurs blanches, faiblement rosées ou jaunâtres, août 1914, BEQUAERT 5411.

Herbe vivace, à racines tubéreuses et à tiges dressées ou étalées, atteignant 25-50 cm. de haut, xérophile, habitant les savanes herbeuses sèches et se rencontrant dans les Districts des Lacs Édouard et Kivu et du Ruanda-Urundi. En dehors du Congo Belge, cette espèce savanicole est répandue dans l'Afrique tropicale orientale.

3. *Commelina africana* L., Sp. Pl., éd. 1, p. 41 (1753).

C. luteiflora DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 193 (1931).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LAVE ET DES FORMATIONS SCLÉROPHYLLLES : entre Kingi et Nyefunze, plaine de lave entre le Nyamuragira et le Nyiragongo, alt. 1850-2000 m., forêt sclérophylle claire, souche fibreuse fasciculée, fleurs jaunes, oct. 1937, LEBRUN 7822.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : Rwindi, alt. \pm 1000 m., savane au bord des bosquets xérophiles, herbe radicante formant tapis, tiges purpurines, fleurs blanches, oct. 1937, LEBRUN 7944; id., alt. \pm 1000 m., savane, herbe radicante et longuement rampante sur le sol, fleurs jaunes, oct. 1937, LEBRUN 8008; Katanda, alt. 950 m., savane, souche fibreuse tubéreuse, rameaux rampants sur le sol, radicante, fleurs jaunes, août 1937, LEBRUN 7539.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : Vieux-Beni, alt. \pm 800 m., savane herbeuse, fleurs jaunes, avr. 1914, BEQUAERT 3334.

Herbe vivace, à souche fibreuse et à tiges \pm rampantes et gazonnantes, de 30-50 cm. de haut, habitant les savanes et les défrichements, largement répandue dans tout le Congo Belge, dans toute l'Afrique tropicale et australe, ainsi que dans les Mascareignes.

4. *Commelina capitata* BENTH. apud HOOK. F. et BENTH. in HOOK., Nig. Fl., p. 541 (1849); DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 171 (1931).

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Ruanoli, alt. 1700-1800 m., fleurs jaunes, juin 1914, BEQUAERT 4628.

Herbe vivace, souvent procombante-radicante à la base, atteignant 1-2 m. de long, \pm sciaphile, habitant les sous-bois \pm humides et les bords des eaux, ainsi que les anciens défrichements, connue dans les Districts du Mayumbe, du Bas-Congo, du Kasai et de l'Ubangi-Uele et dans le District Forestier Central, où elle est particulièrement abondante. En dehors du Congo Belge, cet élément guinéen est répandu dans toute l'Afrique tropicale occidentale jusque dans l'Angola au Sud et dans l'Uganda à l'Est.

5. *Commelina benghalensis* L., Sp. Pl., éd. 1, p. 41 (1753); TH. FRIES JR in ROB. E. FRIES, Wiss. Ergebn. Schwed. Rhod.-Kongo-Exp. 1911-1912, I, p. 219 (1916); DE WILD., Pl. Bequaert., V, p. 168 (1931).

SOUS-DISTRICT DE LA DORSALE OCCIDENTALE : entre le Nyamuragira et les lacs Mokoto, alt. 1200-2000 m., mai-juin 1929, HUMBERT 8302bis.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : Rwindi, alt. \pm 1000 m., bosquet xérophile, herbe traînante ou un peu sarmenteuse, radicante à la base, fleurs bleu ciel, oct. 1937, LEBRUN 7942bis; Katanda, alt. 950 m., savane, souche avec faisceau de racines tubéreuses, tige bulbiforme à la base, prostrée, fleurs bleu vif, août 1937, LEBRUN 7564ter; id., alt. 950 m., galerie de la Rutshuru, herbe rampante ou sarmenteuse, fleurs bleu vif, sept. 1937, LEBRUN 7688; id., alt. \pm 950 m., cultures, herbe vivace stolonifère, tiges étalées sur le sol, fleurs bleu ciel, sept. 1937, LEBRUN 7729; lac Édouard, embouchure de la rivière Rutshuru, alt. \pm 950 m., en bordure d'un fourré, herbe crassulescente, rampante ou peu grimpante, fleurs bleues, juill. 1937, LOUIS 4780; Kabare, alt. \pm 930 m., steppe des bords du lac, fleurs bleues, août 1914, BEQUAERT 5443.

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA SEMLIKI : Kasindi, alt. \pm 920 m., dans un ravin, dans un buisson épais, en fleurs et en fruits, janv. 1912, ROB. E. FRIES 1796.

SOUS-DISTRICT DU RUWENZORI : Kalonge, alt. 2200 m., août 1932, HAUMAN 114.

Herbe annuelle ou vivace, stolonifère, à tiges prostrées-radicantes à la base, atteignant 0.40-0.80 m. de haut, formant tapis, parfois épiphyte, nitrophile, habitant les stations fraîches de savane, les jachères et les anciennes cultures, se rencontrant dans toutes les régions de savanes du Congo Belge, jusque vers 2000 m. d'altitude. C'est un élément paléotropical, largement répandu dans toute l'Afrique tropicale, ainsi qu'en Afrique du Sud et en Asie tropicale et subtropicale.

OBSERVATION : Les stolons souterrains produisent des fleurs cleistogames, qui donnent des capsules mûrissant à même le sol.

6. ***Commelina condensata*** CLARKE in DC., Monogr. Phan., III, p. 190 (1881).

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : vallée de la Semliki, à l'Est de Beni, alt. 800-1000 m., juill. 1929, HUMBERT 8799bis.

Herbe annuelle ou vivace, à tiges rampantes-enracinées à la base, atteignant 0.30-0.40 m. de haut, formant tapis, \pm sciaphile, habitant les sous-bois humides des forêts équatoriales et les endroits marécageux. C'est une espèce de préférence pélophile, se rencontrant dans les Districts du Bas-Congo, du Kasai, de l'Ubangi-Uele et des Lacs Édouard et Kivu, et surtout dans le District Forestier Central. En dehors du Congo Belge, cet élément guinéen est répandu en Afrique tropicale occidentale, jusque dans l'Oubangui-Chari à l'Est.

7. ***Commelina Livingstoni*** CLARKE in DC., Monogr. Phan., III, p. 190 (1881).

SOUS-DISTRICT DE LA PLAINE DE LA RUTSHURU : May-ya-Moto, près de la rivière Rutshuru, alt. \pm 950 m., fleurs bleues, nov. 1934, G. DE WITTE 2011; Katanda, alt. 950 m., savane, souche bulbiforme, rhizome moniliforme, traînant sur le sol, tiges glaucescentes-cireuses, fleurs bleu ciel, août 1937, LEBRUN 7502; id., alt. 950 m., savane, souche avec faisceau de racines tubéreuses, tige bulbiforme à la base, prostrée, fleurs bleu vif, août 1937, LEBRUN 7564.

Herbe vivace, à souche tubéreuse, à tiges allongées sur le sol et radicantes aux nœuds, de 0.40-1 m. de haut, habitant les savanes et les terrains abandonnés, signalée dans le District des lacs Édouard et Kivu. En dehors du Congo Belge, cette espèce est répandue dans toute l'Afrique tropicale, sauf en Abyssinie.

8. ***Commelina membranacea*** ROBYNS, Bull. Jard. Bot. État Brux., XXV, p. 251 (1955).

SOUS-DISTRICT DU NORD-EST : Lesse, alt. \pm 800 m., bords boisés de la Semliki, fleurs bleues, mars 1914, BEQUAERT 3172; id., alt. \pm 800 m., forêt vierge aux bords de la Semliki, sol ombragé, fleurs bleues, mai 1914, BEQUAERT 4182.

Petite herbe \pm gazonnante, à tiges rampantes-radicantes à la base, atteignant 20-40 cm. de haut, sciaphile, habitant les sous-bois humides de la forêt ombrophile équatoriale. Elle est apparemment endémique dans le territoire du Parc.